



P 1890

ID 5246

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Daniel GROMMES

Luxembourg, le 19 juillet 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 1890 – • Halte à la discrimination digitale. • Non à la quasi-obligation de posséder un smartphone avec un des deux systèmes d'exploitation usuels, et de le porter toujours avec soi. • Non à cette évolution que les personnes qui ne disposent pas des récents systèmes d'information (ou dont les systèmes ne fonctionnent pas) subissent des désavantages qu'elles n'avaient pas auparavant. • Stoppt die digitale Diskriminierung. • Nein zur quasi Verpflichtung, ein Smartphone mit einem der zwei üblichen Betriebssystemen zu besitzen und ständig bei sich zu tragen. • Nein zu dieser Entwicklung, dass Personen, die nicht über die neuen Informations-Systeme verfügen (oder dessen Systeme versagen), Nachteile erleiden, die sie vorher nicht hatten.

Monsieur,

La Commission des Pétitions, réunie en date du 7 juillet 2021, a constaté que sa demande de reformuler le texte de votre pétition est restée sans suite favorable de votre part.

Partant, votre demande de pétition a été déclarée irrecevable.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés